

*L'ajournement*

**M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je veux dire au député que je n'ai pas les réponses exactes aux deux dernières questions qu'il a soulevées ce soir. Peut-être pourrions-nous nous consulter davantage pour déterminer la nature exacte de son intervention de ce soir. Toutefois, j'obtiens les renseignements et je les ferai parvenir au député de même qu'aux gens qui désirent être renseignés.

L'agence Hire North a été mise sur pied par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faire participer des autochtones au projet de la route du Mackenzie. Elle emploie présentement quelques 30 autochtones pour le déblaiement et d'autres travaux difficiles sur la route entre Fort Simpson et Camsell Bend. On augmentera cette équipe de travail après le congé de Noël qui a commencé le 16 décembre afin de permettre aux ouvriers de retourner chez eux pour Noël. Hire North a terminé les travaux le 15 décembre 1972 aux termes du contrat original de déblaiement de la route du Mackenzie entre Fort Simpson et Camsell Bend. On a fourni pendant ce temps 8,517 jours-hommes d'emploi. Cela représentait au total \$346,915 en salaires et avantages.

En plus des avantages évidents offerts par l'agence Hire North, comme par exemple les salaires versés aux autochtones, il existe des avantages intangibles très importants qui découlent de l'expérience du travail acquise par les gens qui ont effectué ces travaux et je crois que mon honorable ami l'a mentionné. L'agence Hire North sert aussi de programme de formation dont le but est d'aider les autochtones à s'adapter à un milieu de travail rémunéré.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est très heureux du succès remporté par ce programme. Je suis également heureux de voir que le député a exprimé une opinion semblable au nom des autochtones de la région. Les résultats de ce programme sont très encourageants et nous avons l'intention de le continuer pendant tout l'hiver.

LES JEUNES—LE PROGRAMME  
PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES CRITÈRES DE  
FORMATION DES COMITÉS LOCAUX DE SÉLECTION

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, le 16 janvier dernier, je demandais au secrétaire d'État (M. Faulkner) de divulguer les attributions qui indiqueraient les critères adoptés par le gouvernement en vue d'établir un comité local de sélection pour le programme Perspectives-Jeunesse. Sauf erreur, aucun critère ni aucune réponse n'ont été fournis. Je veux soulever la question de Perspectives-Jeunesse ce soir non seulement à propos de ce seul point mais au sujet d'une question plus étendue, soit l'objectif du programme et la possibilité que le Parlement, qui acquitte la note, obtienne au moins quelques renseignements à cet égard.

Dès le début, ce programme a été écarté du Parlement. Cette année, pour la troisième année consécutive, il a été annoncé en dehors de la Chambre. Le gouvernement n'a jamais tenté de présenter au Parlement un exposé sur les objectifs du programme ou son exécution. Naturellement, le gouvernement ne peut présenter au Parlement un rapport complet puisqu'il refuse de consacrer ce programme par statut. Ce programme dépend du bon vouloir du gouvernement—un caprice qui coûte cher—mais celui-ci n'en rend aucun compte et ne fournit pas plus de garantie de

survie que cette déclaration du premier ministre selon laquelle nous avons réussi à juguler l'inflation.

Malgré les termes ronflants avec lesquels le gouvernement décrit le programme Perspectives-jeunesse, le gouvernement refuse d'en prendre la responsabilité. C'est un orphelin non reconnu qui risque à tout moment d'être abandonné. N'est-il pas honteux que ce programme, et il s'agit d'un programme qui coûtera près de 40 millions de dollars cette année, ne soit discuté à la chambre que lorsque les partis de l'opposition obligent le gouvernement à le faire à la suite de leurs questions ou d'un débat les jours qui nous sont réservés.

Ceux qui croient aux principes d'un tel programme devraient s'inquiéter de ce refus continu du gouvernement de lui donner un caractère permanent. Tous ceux qui se souviennent de l'émascation de la Compagnie des jeunes Canadiens ne peuvent que craindre le jour où Perspectives-jeunesse, ne remplissant plus les desseins particuliers et politiques du gouvernement, disparaîtra. Le danger qui menace ce programme, c'est que le gouvernement qui veut avant tout survivre ne le supprime subrepticement.

Un autre danger, c'est qu'on pourrait croire naïvement dans certains endroits de notre pays que ce programme vise à s'attaquer aux problèmes du chômage. En fait, lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé que le gouvernement préparait des programmes pour les jeunes Canadiens, il avait nettement parlé de la possibilité de créer des emplois et ses ministres et ses suiveurs se sont fait l'écho de cette déclaration.

Perspectives-jeunesse, c'est un peu le vaisseau amiral du gouvernement lorsqu'il s'attaque au chômage chez les jeunes; non seulement c'est son vaisseau amiral mais c'est toute sa flotte. Malheureusement, cette flotte navigue sur un océan tait à fait différent. Perspectives-jeunesse a peu ou rien à voir avec la crise du chômage chez les jeunes. C'est un moyen d'éluider le problème et d'éviter l'action. Le gouvernement prétend qu'il s'agit d'une arme efficace contre le chômage mais c'est tout à fait faux. Comme programme d'innovation sociale les possibilités de ce programme sont vastes mais comme moyen de s'attaquer au chômage, c'est une supercherie.

Son objectif est de fournir des emplois aux jeunes pendant l'été. Voyons son taux de réussite pendant l'été de 1972. En avril 1972, le taux de chômage désaisonnalisé du groupe de jeunes de 14 à 24 ans était de 10.2 p. 100. Le mois suivant, le programme était lancé, et le taux de chômage est passé à 10.8 p. 100. C'est en août 1972 que les résultats du programme d'emplois d'été a été le plus évident. Le taux de chômage de ce groupe d'âge a bondi jusqu'à 12.1 p. 100, le plus élevé depuis plus de dix ans, et le double du taux national de 6.7 p. 100 pendant la même période.

L'année dernière, on a inscrit quelque 30,000 jeunes comme étant employés dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse. Ce chiffre est presque invisible quand on le compare aux 1,306,000 jeunes qui, selon le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de l'époque, avaient l'intention de chercher du travail au cours de l'été. On n'a aucun moyen de savoir combien de ces 30,000 auraient trouvé d'autres emplois, y compris des emplois saisonniers quelconques, par exemple dans des fermes, qui n'ont pas trouvé preneurs l'année dernière, ainsi que des emplois dans des organismes sociaux bénévoles qui, ne pouvant faire concurrence aux taux de Perspectives-Jeunesse, ont dû se passer de jeunes travailleurs dans certaines parties du Canada l'été dernier.